

# COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 Mai 2015

L'an Deux mille quinze, le Mardi 12 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

## **Présents :**

Mrs Norbert LESAGE - Arnaud CONDE - Alain MEILLON - Gilbert LUBIN - Eric BAYEUX - Stéphane BARETTE - Omar TOUZANI

Mmes Corinne FORVEILLE - Catherine MARIE - Mélanie LECOUTURIER - Isabelle MIALDEA

## **Absents excusés :**

- Nathalie JARDIN donnant pouvoir à Corinne FORVEILLE

- Samuel BEAUREPAIRE donnant pouvoir à Eric BAYEUX

- Daniel JOLY donnant pouvoir à Alain MEILLON

## **Absent non excusé :**

- Jacques VERTES

**Elu secrétaire :** M. Eric BAYEUX

## **N° 2015-06-01 : Présentation des Projets de Mutualisation avec Monsieur BAILLEUL Boris et délibération :**

M. BAILLEUL Boris a informé le Conseil Municipal des dernières avancées en matière de "Projet de Mutualisation" en précisant aux Conseillers présents, qu'ils devaient délibérer rapidement et avant le 05 juin 2015 sur ce sujet.

Après débat, l'unanimité du conseil a décidé de ne pas prendre une délibération immédiate, de se réunir le 19 mai afin d'étudier plus précisément les divers points évoqués et de ce fait reporte sa prise de délibération à une réunion de conseil qui devra avoir impérativement lieu entre le 20/05/2015 et le 05/06/2015 date butoir.

## **N° 2015-06-02 : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR EPARAGE DE LA VOIRIE :**

M. le Maire explique au conseil municipal, que l'entreprise MAYNE ne pourra plus assurer l'épavage de la voirie communale. Afin de choisir une entreprise de remplacement, M. le Maire présente aux conseillers les 3 devis suivant :

- SARL SUZANNE pour un montant de 2880 € TTC
- ETA Michel COUTURE pour un montant de 2424 € TTC
- Eric LELIGOIS pour un montant de 2160 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise LELIGOIS Eric, moins disant, et autorise M. le Maire à signer les documents y afférents.

## **N° 2015-06-03 : INFORMATION CONCERNANT LA SECURITE VOIRIE AU HAMEAU DU MAIZERAIS :**

M. le Maire informe le conseil municipal que certains habitants du Maizerais se plaignent de la vitesse excessive des véhicules qui empruntent cette voie, accentuant de ce fait les risques d'accidents. Ayant pris acte de cette information, les conseillers demandent à M. le Maire de bien vouloir prendre un arrêté limitant la vitesse à "30 km/h" dans ce secteur pour assurer la sécurité des riverains.

## **N° 2015-06-04: SUBVENTIONS ASSOCIATIVES :**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations, sous réserve qu'elles en fassent la demande et sur présentation de leur bilan annuel.

Détail des organismes et des sommes allouées

ORGANISMES	VOTE
ADMR Villers Bocage	110,00 €
Anciens Combattants de Villy-Bocage	220,00 €
L'Ecole de Nos loustics Villy Bocage	220,00 €
Majorettes Les Lucioles Villy-Bocage	220,00 €
Secours Catholique Délégation Orne Calvados Caen	110,00 €
Troupe Tonton Marcel Villy-Bocage	220,00 €
Villy Village Ass des Villyssois Villy-Bocage	220,00 €
<b>TOTAL - Article 6574</b>	<b>1 320,00 €</b>

**N° 2015-06-05 : AVENANT AMENAGEMENT DE LA MAIRIE :**

Le conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 Terrassement Aménagement Extérieur Lot n° 10 avec l'entreprise JONES TP pour un montant en diminution de : 3 945.25 €uros (trois mille neuf cent quarante-cinq €uros vingt-cinq centimes) portant ainsi le coût global du marché de 24 305.35 €uros à 20360.10 €uros TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. La séance est levée à 22 heures 34 mn.